



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles. Garnier

LE CHARLOIS



Vol.13, Numéro 01

27 JANVIER 2022

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2022

Ouverture de la séance à 19:00

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 janvier 2022.

Adoption du procès-verbal de la séance du 10 et du 20 décembre 2021.

CORRESPONDANCES :

MAMH: nous informe de l'acceptation de la version #2 de la programmation de la TECQ 2019-2023;
MAMH: nous informe qu'avec les nouvelles consignes sanitaires, les séances du conseil devront se tenir à distance;

MTQ: nous informe que le projet présenté au PAVL n'a pas été retenu;

MAPAQ: informe la municipalité sur le programme transitoire d'aide financière aux municipalités pour réduire l'impact fiscal découlant directement de la détermination d'une valeur imposable maximale du terrain de toute exploitation agricole;

RAPPORT DU MAIRE:

- Nomination des élus dans les dossiers de la MRC;
- Adoption de la taxation des TNO;
- Adoption de la répartition des quotes-parts de la MRC

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 14 janvier 2022 totalisant 63 656.07 \$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

NOMINATION REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA FQM, UMO ET CNESST:

La municipalité a nommé M. Robert Lyman, Directeur général adjoint représentant auprès de la FQM, UMQ et CNESST.

Dans ce numéro:

Résumé de la dernière
Séance du Conseil de
SCG :

14 janvier **1-2**

Annonces Diverses **3**

Pensées de l'éditeur **3**

Mots verts du mois:
janvier 2022 **4**

Les jeux en folies **5**

Calendrier :
février 2022 **6**

AVIS DE MOTION DE DÉPÔT DE PROJET POUR LE RÈGLEMENT #22-249 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ.

M. Gérard Desjardins donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 22-249.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 22-250 PORTANT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION 2022 DE LA MUNICIPALITÉ.

M. André Blouin donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 22-250.

CONTRIBUTION AU PROJET DE LIVRE DES ATHLÈTES DE LA MITIS.

La municipalité a accepté de contribuer pour un montant de 250 \$

A VENDRE

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU A VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.

DEMANDER ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025

2 matelas 37pouce a l'état neuf 60 \$ chaque et pelle a neige pour un 4roues Honda 500\$ neg. Contactez Jeanne-Paule Beaulieu au 418 798-4360.



Pensées de l'éditeur: Chaque fois que tu te lèves de ton lit, tu as déjà remporté une grande victoire sur la vie... n'abandonne pas... parle moi si tu en ressens le besoin. 418 775-4205 poste 2025

Bonjour à vous,

Quand j'étais jeune, on me disait « *fini ton assiette, il y a des enfants dans d'autres pays qui n'ont rien à manger* ». Si mon empathie envers ces enfants a contribué à la réduction du gaspillage alimentaire à l'époque, vous m'en voyez heureux, mais le problème est loin d'être réglé. Au Canada, c'est 11,2 MILLIONS de tonnes de résidus alimentaires qui auraient dû être mangés qui sont perdus ou jetés, assez pour nourrir tout le Canada (et bien des enfants) durant 5 mois! En moyenne, chaque foyer gaspille l'équivalent de 1000\$ par année! Alors, comment réduire ce gaspillage alimentaire à la maison?

Planifiez vos repas : Ça vous permettra de n'acheter que les aliments que vous allez vraiment manger à l'épicerie. Vérifiez votre frigo avant de partir pour ne pas acheter inutilement.

Pensez « Deux-pour-un » : Si vous faites un repas où il y aura des restes, pensez à un second repas qui les utilise. Par exemple, vous mangez des tacos et il reste de la viande, faites des wraps le lendemain!

Mangez d'abord le périssable : Utilisez par exemple les fruits de mer et la viande d'abord avant d'aller vers les pâtes alimentaires et produits laitiers qui sont plus durables.

Pensez à utiliser des ingrédients congelés : Ces aliments contiennent souvent autant sinon plus de nutriments que le frais et se conservent plus longtemps.

Congelez : Vous faites trop de lasagne, trop de soupe, trop de pizza? Congelez des portions équivalentes à vos repas. En même temps, vous aurez du prêt à manger rapide et santé plus tard!

Utilisez bien votre frigo :

Tiroir à humidité élevée : Pour les légumes qui se flétrissent rapidement tels que les carottes, brocolis, choux, concombres, piments, etc.

Tiroir à humidité faible : Pour les fruits et légumes qui pourrissent rapidement tels que les pommes, raisins, champignons, melons, oranges, etc.

La partie inférieure est la plus froide, idéale pour la viande.

La partie centrale est idéalement pour les produits laitiers et les œufs, etc.

La partie supérieure convient aux restes, prêts-à-manger, petits fruits, etc.

La porte, plus chaude, est pour les condiments.

Évidemment, ceci n'est qu'un sommaire rapide. Vous pouvez visiter le site J'aime Manger Pas Gaspiller (lovefoodhatewaste.ca/fr/) pour plus de trucs et astuces. Bonne réduction et tant qu'à y être, utiliser l'argent économisé pour l'aide alimentaire!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138

28/01/2022

Spot the Difference

Spot 7 differences between the two pictures.



www.timvandevall.com

© Tim's Printables

CAN YOU SOLVE THIS?

$$\text{snowman} + \text{snowman} = 6$$

$$\text{tree} + \text{snowman} = 10$$

$$\text{tree} - \text{house} = 3$$

$$\text{house} + \text{snowman} = ?$$

X	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	V	K	C	Z	X	F	N	C	D
2	D	Q	Z	N	D	E	U	R	P	T
3	B	D	C	E	A	P	K	S	Y	L
4	A	N	E	R	T	S	F	J	P	H
5	H	D	A	T	M	L	G	K	W	I
6	L	E	P	S	L	P	Y	X	E	A
7	P	U	X	F	G	U	I	P	V	N
8	N	R	S	J	C	V	N	R	B	U
9	C	P	Q	P	O	E	Z	Q	K	T
10	D	T	L	P	I	E	D	U	L	E

$$\frac{30}{12} \quad \frac{24}{49} \quad \frac{30}{12} \quad \frac{8}{9} \quad \frac{12}{12}$$

$$\frac{100}{24} \quad \frac{20}{18} \quad \frac{54}{14} \quad \frac{1}{12} \quad \frac{20}{16} \quad \frac{100}{100}$$

$$\frac{30}{12} \quad \frac{36}{15} \quad \frac{16}{28} \quad \frac{80}{25}$$

$$\frac{10}{12} \quad \frac{24}{18} \quad \frac{50}{100} \quad \frac{16}{64} \quad \frac{12}{24}$$



février 2022



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRE- DI	SAMEDI
		1  Nouvelle Lune	2 	3	4	5
6	7	8 	9	10	11	12
13	14 <i>st valentin</i> 	15 	16 Pleine Lune	17	18	19
20	21	22 	23	24	25	26
27	28					

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499
MRC: Renaud Bisson-Dion,
agent de développement (Jeudi a.m.)
MRC: Michel Lagacé,
inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)
Service d'urgence: 911
Info-Santé CLSC: 811
CLSC: 798-8818
Caisse Populaire: 723-6798
C. Pop.: Lynda Béland poste: 7322314
Postes Canada: 798-4155
La Fabrique:
Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
798-4166 (résidence)
Club de l'âge d'or
Mme Laurianne Huet Présidente (418) 798-4228
SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
Ministère des transports (418) 775-8801

LÉGENDE



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO 19h-19h30



AFEAS



MESSE



COMPOST

Responsable du Charlois:
Robert Lyman
TEL.:(418) 775-4205
Poste 2028
COURRIEL:
adjstcharles@mitis.qc.ca

**RETROUVEZ-NOUS SUR
INTERNET:**
www.municipalite.saint-
charles-garnier.qc.ca